

## ***Consolidation de l'impact positif des opérations de développement sur la question de la paix et de la sécurité***

---

De très nombreux partenaires au développement interviennent en Ségambie méridionale dont une bonne partie d'entre eux en Casamance<sup>1</sup>. Leurs domaines d'intervention sont divers et couvrent tous les « champs » du développement : accès aux services de base, hydraulique rurale, gestion des ressources naturelles, énergie, micro crédit, décentralisation, infrastructures, développement local, etc. Seule une partie d'entre eux s'affiche comme intervenant sur la prévention – gestion des conflits.

En réalité, dès lors que l'on considère le conflit à la fois comme le symptôme et la résultante d'un déficit de régulation collective autour de l'accès aux ressources disponibles, il apparaît que l'ensemble de ces intervenants a une influence plus ou moins directe sur les processus de déclenchement ou au contraire d'apaisement des tensions et conflits. Sous ce rapport, le conflit est avant tout un problème de gouvernance. Or, des milliards de FCFA sont en effet injectés chaque année dans la zone sans qu'un réel dispositif de coordination des interventions n'ait été mis en place<sup>2</sup>. Dans ce que l'on peut ouvertement qualifier de « marché du développement », l'implantation des multiples coopérations semble répondre à une logique de « petits drapeaux » où chacun essaie d'être visible et leader dans son domaine d'action spécifique ou dans son secteur géographique. Les conséquences de cette situation sur le processus de développement socioéconomique ainsi que sur les équilibres sociopolitiques de la zone sont multiples.

Naturellement, il en découle tout d'abord un déficit de dialogue entre les différentes coopérations, un cloisonnement et un manque de cohérence dans leurs interventions. Il s'en suit une répartition spatiale et catégorielle inéquitable des appuis et un décalage dans le traitement médiatique qu'on en fait. Il s'agit là d'un phénomène qui a tendance à accroître le différentiel de développement entre zones géographiques et singulièrement entre communautés rurales, entre régions, et entre pays. Ce différentiel de développement et d'accès aux ressources de l'aide au développement constitue un facteur de tension sociopolitique additionnel.

Cela conduit également à l'instauration d'une « logique de guichets » au niveau des organisations dites « bénéficiaires » puis à leur mise en concurrence les unes avec les autres. Les logiques de cloisonnement, de manque de coordination et de compétition se répercutent donc des coopérations au développement vers les agences, ONG, projets et programmes, puis en direction des communautés locales au sein desquels ces logiques se superposent aux lignes de tensions sociopolitiques préexistantes.

La nécessité pour les agences de coopération de rendre compte à leur pays de l'efficacité de l'aide au développement les incite à privilégier des entrées sectorielles plus facilement mesurables et quantifiables. C'est à la vision stratégique de développement qu'est portée le plus grand préjudice de cette situation puisqu'il n'existe pour ainsi dire pas de lecture holistique commune du contexte et partant, pas de vision prospective partagée sur son évolution. Or, il semble que la voie la plus appropriée de prévention des conflits soit celle qui consiste à créer les conditions d'une plus grande sécurisation des individus et des communautés, ce qui passe par la promotion d'un développement socialement équitable et environnementalement soutenable à l'échelle de la Ségambie méridionale. Au-delà des

---

<sup>1</sup> Voir la base de données développées par le Programme d'Appui au Développement local en Casamance : <http://www.imediadakar.com/fspcasamance>

<sup>2</sup> Il s'agit en réalité d'une prérogative de l'ANRAC mais celle-ci peine à l'assumer.

cloisonnements thématiques et géographiques, il s'agit donc de dépasser le cloisonnement « pays ».

Les initiatives de coopération transfrontalière, qui visent précisément à dépasser le cloisonnement des frontières nationales, peinent toujours à trouver les financements nécessaires. La difficulté tient au fait que la coopération transfrontalière relève tout à la fois des champs du développement local et de l'intégration régionale. Or les coopérations au développement interviennent le plus souvent dans le cadre d'accords qui sont soit nationaux avec les pays partenaires soit régionaux avec les organisations communautaires. Le cadre national est inadapté à des activités transfrontalières impliquant et bénéficiant par définition à des acteurs issus de deux pays différents. Quant au cadre régional, les montants nécessaires à la mise en œuvre de coopérations transfrontalières (généralement de l'ordre de quelques millions de CFA) sont trop faibles pour répondre aux critères d'affectation.

La CEDEAO qui dispose d'un bureau régional couvrant la Guinée Bissau<sup>3</sup>, la Gambie, le Sénégal et le Cap Vert apparaît comme l'institution la plus crédible pour impulser une meilleure coordination des interventions des partenaires au développement à l'image de ce qui a été fait dans la zone 2 avec l'appui du projet pilote PASPA. La mise en place récente d'un système d'alerte précoce<sup>4</sup> constitue une avancée importante en matière de prévention des conflits. Malgré les efforts fournis dans l'implication de la société civile, l'approche demeure encore insuffisamment inclusive des multiples initiatives locales oeuvrant également en ce sens<sup>5</sup>.

---

<sup>3</sup> La Guinée Bissau a également d'un représentant spéciale du Président de la Commission de la CEDEAO

<sup>4</sup> Le système d'alerte précoce mis en place effectue la collecte, la synthèse, l'analyse et le compte-rendu des informations pour les besoins de la prévention des conflits dans la CEDEAO. Il comprend :

- Le Centre d'Observation et de Suivi logé au Secrétariat Exécutif à Abuja;
- Quatre (4) Zones d'Observation et de Suivi dotées de bureaux de zone à
  - Banjul (Gambie) = zone 1 : Sénégal, Cap Vert, Gambie, Guinée Bissau
  - Ouagadougou (Burkina Faso) = zone 2 : Mali, Niger, Burkina, Côte d'Ivoire
  - Monrovia (Libéria) = zone 3 : Sierra Leone, Liberia, Guinée, Ghana
  - Cotonou (Bénin) = zone 4 : Togo, Bénin, Nigeria

<sup>5</sup> Dans le dispositif en place, seul le WANEP représente la société civile. Dans la zone 2, la Coopération Autrichienne expérimente depuis 2004 un réseau de partenariat stratégique pour la paix (PASPA) qui fonctionne comme une plate forme multi-actorielle visant une meilleure inclusion des différents acteurs aux côtés de la CEDEAO.

## **Résultats attendus**

- ☛ Une plate forme de dialogue entre l'ensemble des acteurs intervenants dans le domaine de la paix et de la sécurité au niveau de la Ségambie méridionale est mise en place ;
- ☛ Les stratégies et interventions de ces différents acteurs évoluent progressivement vers davantage de coordination et de mise en cohérence ;
- ☛ Les effets de mise en concurrence des différents acteurs aux différentes échelles s'atténuent, les synergies et les complémentarités se développent ;
- ☛ Les interventions des partenaires au développement sur les axes « insécurité » et « conflits » ainsi que leurs impacts sont mieux connus et mesurés ;
- ☛ Le rôle joué par les mécanismes de régulation et de gouvernance transfrontalière sur la diminution des conflits est rendu plus visible et valorisé ;
- ☛ Des échanges d'expériences entre acteurs ségambiens ainsi qu'avec d'autres organisations actives dans le domaine de la paix et de la sécurité sont promus en leur conférant une meilleure visibilité à l'échelle régionale ;
- ☛ Les initiatives de coopération transfrontalière sont mieux reliées et appuyées à l'échelle des trois pays.

## **Indicateurs de Changement Politique et Social**

- ➡ Les différents intervenants abordent davantage la problématique sous l'angle du maintien de la paix et de la gouvernance plutôt que sur la prévention/gestion des conflits ;
- ➡ Les partenaires au développement qui prennent davantage conscience des plus values qu'apporterait la recherche de plus de synergies entre leurs interventions ;
- ➡ La CEDEAO assume davantage une posture de coordination des interventions/opérations de développement touchant de façon directe ou indirecte à la paix et à la sécurité ;
- ➡ La culture coopérative est davantage développée communautés, entre organisations à la base, et entre partenaires au développement.